



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION SECURITE SANITAIRE

SERVICE SANTE ET SECURITE DE L'ENVIRONNEMENT EXTERIEUR

Affaire suivie par : Département « eau potable »

Courriel : ars971-edch@ars.sante.fr

Tél. : 05 90 99 64 59 / 64 60



Gourbeyre, le 13/12/2025.

Le Directeur Général de l'Agence de Santé
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy

à

Madame le Maire du MOULE
Monsieur le Président du SMGEAG

Réf. : 2025-395

**LEVEE DE RESTRICTION DE CONSOMMATION
EAU DESTINEE A LA CONSOMMATION HUMAINE
UDI LE MOULE et UDI MOULE DESVARIEUX**

Dans le cadre du contrôle sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine, le laboratoire Carso m'a fait part des résultats des prélèvements de recontrôle réalisés le 16 décembre 2025.

Conformément aux articles R.1321-26 à 30 du Code de la Santé Publique et de l'arrêté modifié du 11 janvier 2007 relatif aux limites et références de qualité des eaux brutes et des eaux destinées à la consommation humaine ces résultats montrent que la qualité des eaux distribuées est à nouveau conforme aux normes et ne représente pas de danger pour les paramètres mesurés.

Aussi, je vous invite à lever la restriction de consommation de l'eau demandée par mes services le 22 septembre 2025 ; de communiquer à la population cette mesure ; et de transmettre ces éléments à mes services.

Vous trouverez ci-dessous, la synthèse des résultats des prélèvements reçus ce jour et réalisés le 16/12/2025 sur lesquels se base la présente demande de levée de restriction de consommation :

Date Prélèvement	Code et nom Point de surveillance	Turbidité (NFU)	Aluminium ($\mu\text{g/l}$)
16/12/2025	Installation : UDI Point de Surveillance: MAIRIE BOURG	0.80	106
16/12/2025	Installation : UDI Point de Surveillance : ECOLE LAURA FLESSEL	0.55	180
16/12/2025	Installation : UDI Point de Surveillance : ECOLE ADELAIDE	1.2	102
16/12/2025	Installation : UDI Point de Surveillance : PLAGE DES DAUPHINS	0.57	169
Limite de qualité		-	
Référence de qualité		2	200

p/ Le Directeur Général,

F. BRANDOMANTAISS.

Copie :

Monsieur le Président du Syndicat Mixte de Gestion de l'Eau et de l'Assainissement de Guadeloupe
Direction technique du SMGEAG